



**Doc. 15327**  
23 juin 2021

## Vers des stratégies mers et océans du Conseil de l'Europe contre la crise climatique

### Proposition de résolution

déposée par la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

---

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

---

Grâce aux mers, nous partageons des destins collectifs et des zones d'échanges. Or, les pollutions massives des océans, l'acidification et l'eutrophisation menacent. La montée du niveau des eaux est inéluctable, nous prévient le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Au-delà de notre santé, c'est notre survie qui est en péril. Nous devons, autant que possible, réparer et préserver ce patrimoine. Elles font partie, avec les terres où nous habitons, d'un seul et même système, d'après la Convention-cadre sur les changements climatiques. Nos frontières ne nous protégeront pas.

En 2009, notre Assemblée parlementaire demandait, à travers la [Recommandation 1888 \(2009\)](#) «Vers une nouvelle gouvernance des océans», une nouvelle gouvernance des océans et mers. Même si la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer fournit un cadre juridique général, la situation presse. Nous devons vérifier la qualité de nos interventions et les renforcer si nécessaire au niveau européen. La crise climatique nous oblige à répondre à l'urgence, ainsi qu'aux multiples défis que pose l'application des droits de deuxième et troisième générations dans les eaux domestiques et au-delà. Les États membres ont pris l'engagement de réaliser l'Objectif de développement durable 14. En tant que vigie des droits humains, le Conseil de l'Europe doit s'assurer que les droits humains y sont défendus.

Notre Organisation pilote son action à travers différentes stratégies thématiques et plans d'action par pays. Elle doit aussi se doter d'outils pour l'ensemble des mers qui bordent notre continent. Face à l'urgence, leur objectif visera la promotion de la méthode de travail basée sur l'assistance entre les pairs et l'amélioration constante des interventions publiques. Compte tenu de la dimension spatiale de ces stratégies, tous les ressorts de notre Organisation devront être mobilisés, en particulier le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et les parlements nationaux réunis à l'Assemblée.

